

## Sonia Gloess, fondatrice de *Sonia Gloess Architecte*, lauréate du Prix Audace 2016 de la région Sud-Ouest

Sonia Gloess, fondatrice de *Sonia Gloess Architecte à Bordeaux*, a été désignée mercredi 6 avril lauréate pour la région Sud-Ouest du « Prix Audace 2016 ». Créé en 2015 par La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec l'Union des Auto-Entrepreneurs et seul concours dédié aux auto-entrepreneurs<sup>1</sup>, ce prix récompense ceux qui se démarquent par leur audace, leur ancrage territorial et leur potentiel. A la clé, une dotation globale de 32.000 euros.

### Sonia Gloess désignée parmi cinq candidats lauréate du Prix Audace par le jury

Mardi 5 avril, cinq auto-entrepreneurs, présélectionnés parmi les 45 candidatures de la région Sud-Ouest, ont présenté leur activité et leur projet de développement devant un jury composé de chefs d'entreprises adhérents Mousquetaires, de clients des enseignes Intermarché et Bricomarché, d'administrateurs de la Fondation et de représentants de l'UAE et de ses partenaires (CIC et RAM) qui s'était réuni à Bordeaux dans les locaux de l'espace coworking Kaisen Business. A l'issue des cinq soutenances successives de 30 minutes, le jury a désigné Sonia Gloess pour «*Sonia Gloess Architecte*» souhaitant accompagner son développement à un moment clé et contribuer de manière significative à sa montée en puissance. Maryvonne Le Roch-Nocera, administratrice de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires lui a remis son prix le lendemain sur le Salon de l'Entreprise Aquitaine à Bordeaux.



Sonia Gloess, 34 ans, a fondé son auto-entreprise *Sonia Gloess Architecte* en 2013 à Bordeaux et réalise des projets d'extension, de réhabilitation, de construction neuve dans tous les secteurs d'activité. Elle propose également des services de conseil et de conception de mobilier. Diplômée d'architecture, elle s'est forgée une belle expérience durant 6 ans au sein d'une agence avant de se lancer en choisissant le statut d'auto-entrepreneur pour sa simplicité administrative et le faible investissement qu'il requiert au départ.

Grâce à la dotation de 4.000 euros de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires au titre du « Prix Audace 2016 », Sonia Gloess souhaite louer un local dans un espace de co-working qu'elle partagerait avec d'autres métiers complémentaires mais aussi optimiser ses outils de communication. Mais c'est surtout pour elle une reconnaissance qui la motive et lui donne de l'énergie pour continuer. « *Avec le Prix Audace, notre Fondation encourage l'esprit d'entreprendre et soutient le développement de ces auto-entrepreneurs dans un contexte où il leur est parfois difficile de trouver des financements pour franchir un cap significatif. Ce prix est également synonyme de crédibilité pour ces auto-entrepreneurs, qui sont des entrepreneurs avant tout* » explique Maryvonne Le Roch-Nocera, administratrice de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

Malgré les inquiétudes au moment du lancement, l'auto-entreprise s'avère être un succès puisque son chiffre d'affaires a fortement augmenté début 2016 (+35% par rapport à 2015) et elle envisage de s'associer dès 2017 pour créer une société. « *Le parcours de Sonia témoigne de l'essor dans l'économie française d'une volonté d'indépendance et d'entrepreneuriat auquel le régime l'auto-entreprise permet de répondre. Ce statut encourage les initiatives et joue un rôle de tremplin dans le parcours de croissance de nos entreprises* » explique François Hurel, président de l'Union des Auto-Entrepreneurs.

<sup>1</sup> Le Prix Audace est organisé dans toute la France de février à octobre 2016 avec 8 étapes régionales. 3 conditions pour y participer : avoir plus de 17 ans, être en activité depuis un an et avoir deux clients minimum.



### Portraits des finalistes :

Nicolas Deshais, fondateur de l'auto-entreprise « Atelier NDF » créée en 2013 à Lège-Cap-Ferret (33) et qui propose des services de paysagisme sur des projets d'aménagements, réhabilitation et création d'espaces pour les collectivités ou des particuliers et d'expertise en matière de biodiversité (diagnostics et sensibilisation).

Alexandre Massoutier, fondateur de l'auto-entreprise « Creativus Comunico » créée en 2009 à Sorèze (81) spécialisée dans le développement web, l'infographie et la formation professionnelle (langue, infographie, développement web).

Pauline Achart, fondatrice de l'auto-entreprise « Ames qui vivent » créée en 2010 à Figeac (46) spécialisée dans la lutherie qui offre des services de restauration et location d'instruments.

Florent Dubourg, fondateur de l'auto-entreprise « BIMBIO » créée en 2015 à Villenave d'Ornon (33) spécialisée dans la construction qui propose des services d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de BIM Management (collaboration des intervenants d'un projet autour de la maquette numérique), de BIM Modeler et de formation à la transition numérique.

### L'auto-entrepreneuriat particulièrement dynamique dans la région Sud-Ouest

Créé en 2008, le statut d'auto-entrepreneur a connu un rapide succès grâce à sa simplicité : immatriculation rapide en ligne, des cotisations proportionnelles au chiffre d'affaires. La région Sud-Ouest concentre un grand nombre des 1 075 000<sup>2</sup> d'auto-entrepreneurs français : 58 600 en Aquitaine et 52 700 en Midi-Pyrénées. Et ce dynamisme se maintient : le nombre d'auto-entrepreneurs actifs y a davantage augmenté en 2015 par rapport à la moyenne française (+ 6,3%) : 8,7% en Aquitaine (croissance la plus haute) et 7% en Midi-Pyrénées. De la même façon, leur chiffre d'affaires connaît une croissance plus forte sur un an (moyenne France : + 8,7 %) : 10,6% en Aquitaine et 8,6% en Midi-Pyrénées.

### À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique depuis 10 ans, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mobilise les énergies et les ressources en accompagnant des projets audacieux aux enjeux économiques et sociétaux majeurs :

- **Encourager et développer l'esprit d'entreprendre** : Soutenir les projets les plus dynamiques, synonymes de développement économique des territoires est un enjeu central de la Fondation. A ce titre, elle soutient l'UAE et accompagne les auto-entrepreneurs les plus motivés dans leur développement avec le « Prix Audace ». Parallèlement, elle est aux côtés des jeunes créateurs d'entreprises qui ont besoin d'aide pour démarrer leurs activités. Tel est l'esprit des prix « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » qui récompensent les meilleurs business plans dans le cadre de concours organisés en collaboration avec les grandes écoles (HEC Entrepreneurs, ESC Rouen, EDHEC Lille...)

- **Promouvoir l'engagement humain en matière de santé, d'esprit civique et de solidarité** : la Fondation soutient plusieurs équipes de recherche médicale de l'Institut Pasteur pour la sécurité alimentaire. D'autre part, elle contribue à la lutte contre l'épilepsie et l'immunothérapie pour vaincre les maladies du sang. Enfin, la Fondation participe aux actions des stations de sauvetage en mer (SNSM).

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

### À propos de l'UAE

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner ces derniers tout au long de leur projet, de l'installation au développement. L'UAE assure gratuitement la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par plusieurs partenaires (CCI France, APCE, CIC, CSOEC, RAM, SAGE, Groupe La Poste, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires) via son site web ([www.union-auto-entrepreneurs.com](http://www.union-auto-entrepreneurs.com)) et également via ses actions d'information et de proximité en région. <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/qui-sommes-nous>

### Pour toute information :

#### Contact : Imedia Conseil & Communication

Isabelle Mauriac

[imauriac@imedia-conseil.fr](mailto:imauriac@imedia-conseil.fr)

01 43 38 75 35/ 06 27 70 71 60

Elodie Jamet

[ejamet@imedia-conseil.fr](mailto:ejamet@imedia-conseil.fr)

06 03 77 35 40

<sup>2</sup> Note de Conjoncture ACOSS N° 227 – JANVIER 2016